

ATTESTATION

Je soussigné, Franck GAMBINI, Président de la Carpa de Grasse, certifie avoir reçu la somme de 1 000 € par virement de Monsieur Salaheddin Mohamad MUSSA et Madame Reem Abdelkarim TAHER en date du 27 novembre 2024.

Cette somme est portée sur le compte ouvert à la Société Générale pour le dossier SAS 109 PALMIERS CROISETTE (sous-compte : 6090 – structure : 68) dont le siège social se situe 107-110 Boulevard de la Croisette – Résidence « le Saint James » - 06400 CANNES.

Le retrait pourra être effectué uniquement en se conformant aux dispositions légales soit la production de l'extrait KBIS attestant de l'immatriculation de ladite société au registre du commerce et des sociétés.

Pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Grasse, le 05 décembre 2024.



Franck GAMBINI
Président de la CARPA